



OPTION

***Complément en élevage et
gestion de troupeaux***

DEGRÉ

3^e degré professionnel - 7^e année PB

**ETUDES
PRÉALABLES
IDÉALES**

Avoir terminé avec fruit la 6^e année de l'enseignement secondaire et être en possession du Certificat de Qualification (CQ6) de l'une des sections suivantes :

- 6 P Ouvrier(ère) qualifié(e) en agriculture
- 6 TQ Technicien(ne) en agriculture
- 6 P Assistant(e) en soins animaliers

**SUITE D'ÉTUDE
POSSIBLE**

Bachelier et Master

**OBJECTIFS DE
LA FORMATION**

Approfondissement des compétences acquises en élevage dans le 3^e degré technique de qualification ou professionnel agriculture où l'enseignement de l'élevage est « modeste ».

L'élevage envisagé est celui relatif aux :

- bovins (laitier et viandeux)
- caprins et ovins
- porcins
- le petit élevage (volailles)

CERTIFICATION

A l'issue de la 7^e réussie, obtention du Certificat :

- de l'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
- d'une Attestation de Compétences Complémentaires au Certificat de Qualification de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court et de type long, mais non universitaire.